GRP Champagnole Nozeroy Jura

Champagnole Nozeroy Jura - Arsure-Arsurette

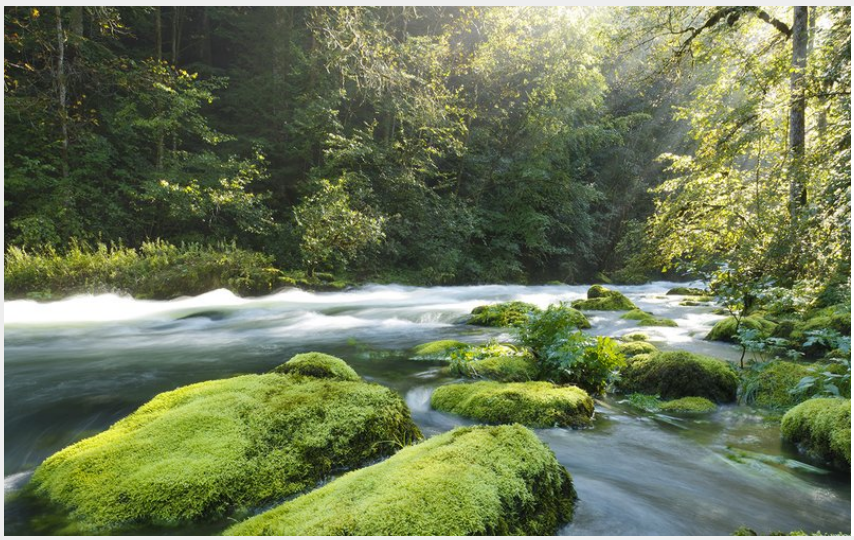

Rivière de l'Ain (© www.stephane-godin.com/Jura Tourisme)

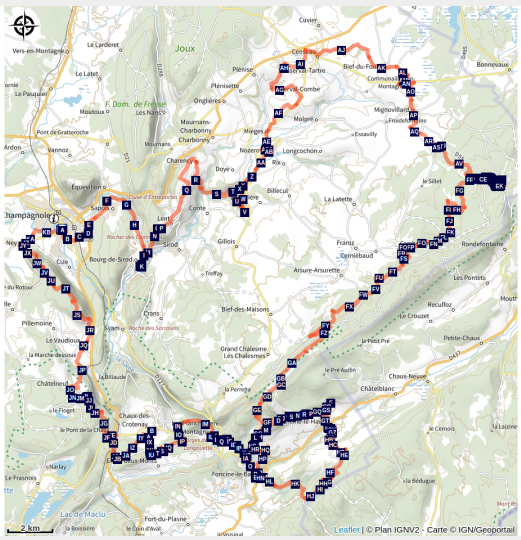

Cette grande randonnée de pays permet, grâce à ses nombreuses variantes, une découverte du "Pays Champagnole Nozeroy Jura" symbolisé par les villes de Champagnole, Nozeroy et Foncine. Situé en grand partie dans le Parc naturel régionale du Haut-Jura, cette randonnée itinérante entre forêts, eaux-vives et pâturages traverse quelques uns des plus beaux sites du département : Pertes de l'Ain, la cité médiévale de Nozeroy, la villa Paladienne de Syam, les cascades de la Billaude, de la Langouette et du Bief de la Ruine, les gorges de Malvaux, la Haute vallée de la Saine...

Infos pratiques

Pratique : Rando pédestre

Durée : 7 jours

Longueur : 126.7 km

Type : Itinérance

Thèmes : Faune et flore, Lacs, rivières et cascades, Naturel

Itinéraire

Départ : Champagnole
Arrivée : Champagnole
Balisage : GRP® (Grandes Randonnées de Pays)
Communes : 1. Arsure-Arsurette
2. Bief-du-Fourg
3. Bourg-de-Sirod
4. Censeau
5. Cerniébaud
6. Champagnole
7. Charency
8. Châtelneuf
9. Chaux-des-Crotenay
10. Cize
11. Conte
12. Doye
13. Entre-deux-Monts
14. Esserval-Tartre
15. Foncine-le-Bas
16. Foncine-le-Haut
17. Fraroz
18. Lent
19. Les Planches-en-Montagne
20. Le Vaudioux
21. Loulle
22. Mièges
23. Mignovillard
24. Ney
25. Nozeroy
26. Pillemoine
27. Sapois
28. Sirod

Profil altimétrique

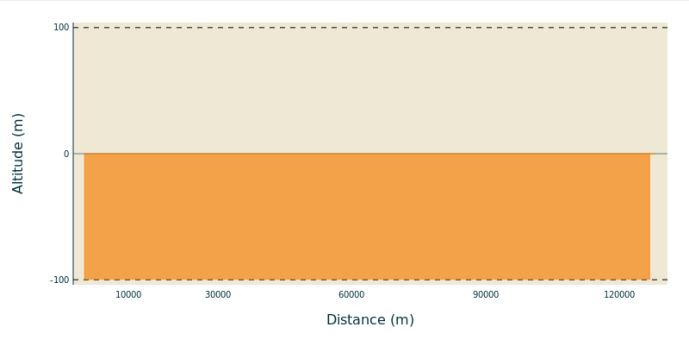

Altitude min 0 m Altitude max 0 m

Autour de Champagnole le promeneur découvre les reliefs tourmentés liés à la vie de la rivière d'Ain : source, pertes, cascades nombreuses. Autour de la cité médiévale de Nozeroy s'étendent de vastes prairies, territoire des vaches Montbéliardes dont le lait est transformé en Comté. Enfin, niché à plus de 1 000 m d'altitude, le site de Foncine est une station verte proposant de nombreuses activités l'hiver comme l'été.

De nombreuses variantes sont possibles pour moduler le parcours et le nombre de journées de randonnée. Se renseigner auprès de l'Office de Tourisme.

L'Office de Tourisme vous propose également des séjours types avec des options comme le transport des bagages, l'accompagnement et les repas du midi...

Sur votre chemin…

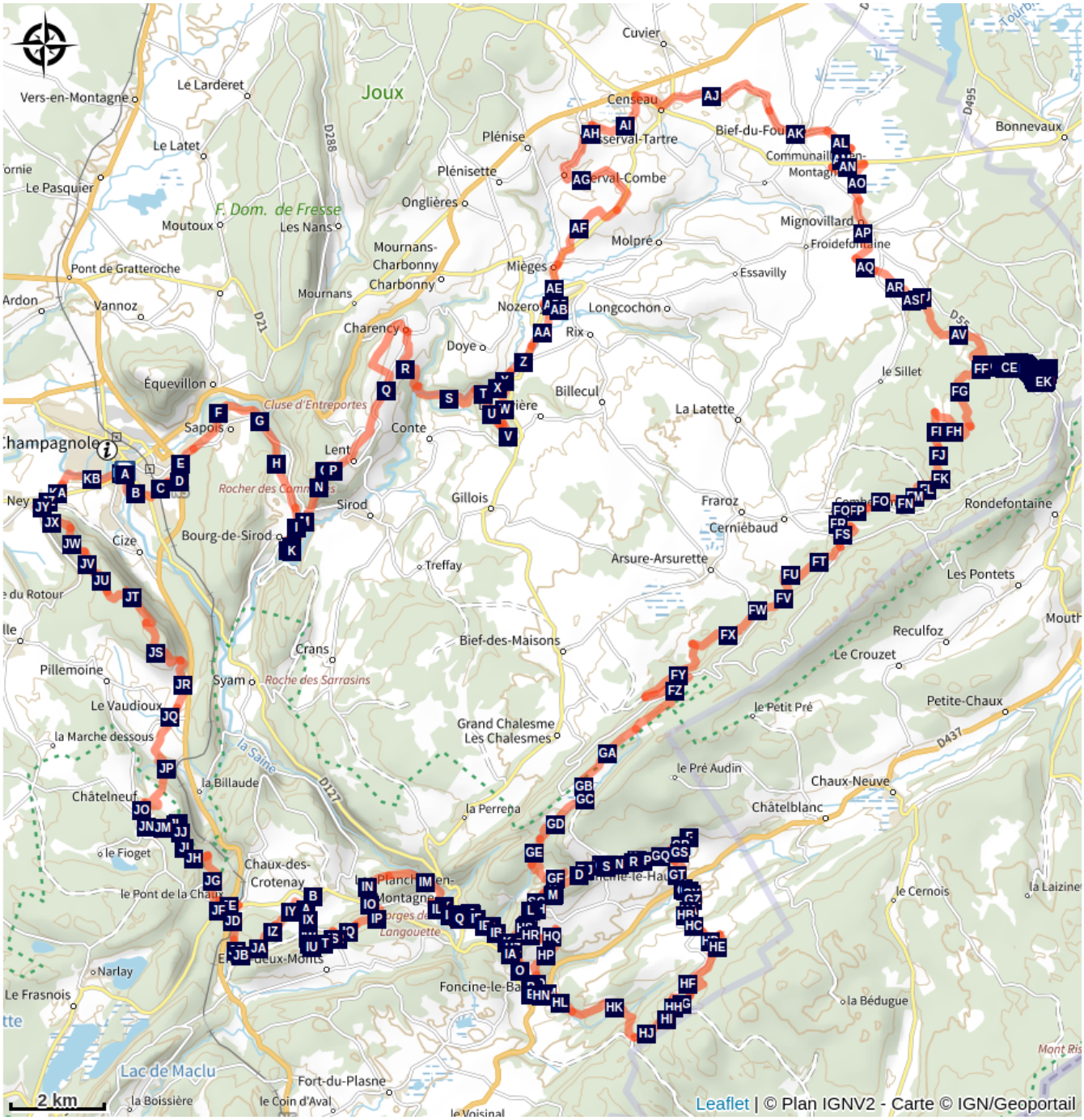

Église et chateau de Chaux-des-Crotenay (A)

Mairie de Chaux-des-Crotenay (B)

Les gorges de la Langouette (C)

Belvédère de la Roche fendue (D)

Foncine-le-Bas (E)

La source de la Saine, une source karstique (F)

La Truite fario (G)

Sentier botanique du Bayard (H)

Sentier des Gorges de la Langouette (I)

Seuils et continuité écologique (J)

Cascade du bief de la Ruine (K)

Belvédère du Couillou (L)

La Gélinotte des bois, un oiseau discret (M)

Vue sur un val jurassien (N)

Toutes les infos pratiques

⚠ Recommandations

Avant de partir, nous vous conseillons de lire la rubrique Conseils aux randonneurs, de vous équiper convenablement, de prendre de quoi vous ravitailler, de consulter la météo et de prendre un téléphone chargé. Dans tous les cas, ne surestimez pas vos forces.

Dans le Jura, les randonnées empruntent des chemins et sentiers dans des propriétés privées qui peuvent également servir à d’autres activités. Merci de respecter les lieux en restant sur les sentiers balisés et en respectant les autres usagers (randonneurs, vététistes, cavaliers, mais aussi exploitants forestiers, vignerons, bergers…).

Le Jura est un département nature et sauvage, merci de respecter l’environnement dans lequel vous évoluez : Ne jeter aucun détritus, ne faites pas de feu, ne cueillez pas les fleurs sauvages. Respectez la tranquillité du bétail et de la faune sauvage en restant éloigné des troupeaux, en tenant votre chien en laisse et en refermant les barrières derrière vous. Renseignez-vous sur les zones de protection de biotope, réserves naturelles ou zone Natura 2000 dans lesquelles des restrictions sont applicables.

En cas de travaux forestiers (abatage, débardage…), de travaux sur les sentiers (réfection de sentier, débroussaillage…) ou de zones de chasse en cours ou battue pour votre sécurité, sachez renoncer et faire demi-tour.

Comment venir ?

Accès routier

Rejoindre Champagnole, au centre-ville prendre l'avenue de la république pour rejoindre le parking

Parking conseillé

Parking du Parc de Belle-Frise à Champagnole

Zones de sensibilité environnementale

Le long de votre itinéraire, vous allez traverser des zones de sensibilité liées à la présence d’une espèce ou d’un milieu particulier. Dans ces zones, un comportement adapté permet de contribuer à leur préservation. Pour plus d’informations détaillées, des fiches spécifiques sont accessibles pour chaque zone.

Grand tétras

Période de sensibilité : Janvier, Février, Mars, Avril, Mai, Juin, Décembre

Contact : Parc naturel régional du Haut-Jura
29 Le Village
39310 Lajoux
03 84 34 12 30
www.parc-haut-jura.fr

Le Grand Tétras est une espèce emblématique des forêts de montagnes françaises. Son apparence et son comportement font de lui un oiseau très atypique. Pouvoir l’observer relève d’un vrai défi, tant cet oiseau est discret, mais s’avère être un souvenir mémorable.

En hiver, son activité est réduite au minimum. Il passe la quasi-totalité de la journée perché dans un arbre et consomme uniquement des aiguilles de sapin. Une nourriture très peu énergétique. Cette période est critique pour sa survie. Un oiseau subissant un dérangement régulier va puiser dans ses maigres réserves et finir par en subir les conséquences. Sa sensibilité à la prédation aura augmenté, ou bien il dépérira simplement à cause du manque d’énergie. Une autre période critique prend place du printemps au début de l’été avec la couvaison. Si la poule est surprise plusieurs fois, elle va abandonner le nid et laisser ses poussins seuls, sans protection. La survie des jeunes étant déjà très faible naturellement, ce phénomène accentue, d’autant plus, ce risque de mortalité chez les jeunes oiseaux.

Les pratiques qui peuvent avoir une interaction avec le Grand tétras en période de nidification sont principalement les pratiques sportives terrestres comme la randonnée, le ski, le VTT.

Arrêté préfectoral de protection des biotopes des Forêts d’altitude du Haut-Jura

Période de sensibilité : Janvier, Février, Mars, Avril, Mai, Juin, Décembre

Contact :

Parc naturel régional du Haut-Jura
29 Le Village
39310 Lajoux
03 84 34 12 30
www.parc-haut-jura.fr/

Ces zonages réglementaires sont mis en place pour garantir le maintien de ces forêts représentant l’habitat de nombreuses espèces protégées du massif : Grand Tétras, Gélinotte des bois, Petites chouettes de Montagne, Lynx d’Europe etc…

La réglementation concerne principalement la période du **15 décembre au 30 juin** et organise / limite la fréquentation / les activités au sein de ces forêts.

Respecter cette réglementation c’est participer à la protection de ces formidables forêts, et peut être la chance d’observer l’une de ces espèces emblématiques.

APPB Forêt Du Paradis

Période de sensibilité : Janvier, Février, Mars, Avril, Mai, Juin, Juillet, Août, Septembre, Octobre, Novembre, Décembre

Contact : LPO BFC - DT Franche-Comté
Mail : franche-comte@lpo.fr
Tel : 03 81 50 43 10
Site : www.bfc.lpo.fr

FR3800137 - FORÊT DU PARADIS

Afin de garantir l'équilibre biologique des milieux nécessaires à la reproduction, l'alimentation, le repos et la survie des espèces concernées, il est instauré un arrêté préfectoral de protection de biotope sur la Forêt Du Paradis sur la commune de FONCINE-LE-BAS, FONCINE-LE-HAUT, LES CHALESMES, LES PLANCHES-EN-MONTAGNE;

Dans ce périmètre, est interdit :
- La pratique de l'escalade, y compris la descente en rappel

APPB CORNICHES CALCAIRES - BOIS DE LA COTE DE CIZE

Période de sensibilité : Février, Mars, Avril, Mai, Juin

Contact : LPO BFC - DT Franche-Comté
Mail : franche-comte@lpo.fr
Tel : 03 81 50 43 10
Site : www.bfc.lpo.fr

FR3800859 - Corniches calcaires du département du Jura

Espèces concernées : Faucon pèlerin, Hibou grand-duc, Tichodrome échelette, Harle bièvre, Grand Corbeau, Choucas des tours, Faucon crécerelle, Martinet à ventre blanc, Hirondelle des rochers et Hirondelle de fenêtre.

Afin de garantir l'équilibre biologique des milieux nécessaires à la reproduction, l'alimentation, le repos et la survie de l'espèce concernée, il est instauré un arrêté préfectoral de protection de biotope sur les falaises du Bois de la Côte de Cize sur les communes de Cize, de Loulle et de Pillemoine.

Dans ce périmètre, est interdit pendant la période de reproduction (du 15/02 au 01/07) :

- Le survol à moins de 150 m des parois rocheuses part tout aéronef, y compris engins volant téléguidé
- La pratique de l'escalade, y compris la descente en rappel
- Les activités de canyoning et de spéléologie
- La pratique de toute activité bruyantes (motorisation, sonorisation)

Merci d'éviter le secteur pour permettre la reproduction des espèces.

APPB CORNICHES CALCAIRES - COTE POUTIN

Période de sensibilité : Février, Mars, Avril, Mai, Juin

Contact : LPO BFC - DT Franche-Comté
Mail : franche-comte@lpo.fr
Tel : 03 81 50 43 10
Site : www.bfc.lpo.fr

FR3800859 - Corniches calcaires du département du Jura

Espèces concernées : Faucon pèlerin, Hibou grand-duc, Tichodrome échelette, Harle bièvre, Grand Corbeau, Choucas des tours, Faucon crécerelle, Martinet à ventre blanc, Hirondelle des rochers et Hirondelle de fenêtre.

Afin de garantir l'équilibre biologique des milieux nécessaires à la reproduction, l'alimentation, le repos et la survie de l'espèce concernée, il est instauré un arrêté préfectoral de protection de biotope sur les falaises de la Côte Poutin sur la commune de Les Planches en Montagne.

Dans ce périmètre, est interdit pendant la période de reproduction (du 15/02 au 01/07) :

- Le survol à moins de 150 m des parois rocheuses part tout aéronef, y compris engins volant téléguidé
- La pratique de l'escalade, y compris la descente en rappel
- Les activités de canyoning et de spéléologie
- La pratique de toute activité bruyantes (motorisation, sonorisation)

Merci d'éviter le secteur pour permettre la reproduction des espèces.

APPB CORNICHES CALCAIRES - LA BARROCHE

Période de sensibilité : Février, Mars, Avril, Mai, Juin

Contact : LPO BFC - DT Franche-Comté
Mail : franche-comte@lpo.fr
Tel : 03 81 50 43 10
Site : www.bfc.lpo.fr

FR3800859 - Corniches calcaires du département du Jura

Espèces concernées : Faucon pèlerin, Hibou grand-duc, Tichodrome échelette, Harle bièvre, Grand Corbeau, Choucas des tours, Faucon crécerelle, Martinet à ventre blanc, Hirondelle des rochers et Hirondelle de fenêtre.

Afin de garantir l'équilibre biologique des milieux nécessaires à la reproduction, l'alimentation, le repos et la survie de l'espèce concernée, il est instauré un arrêté préfectoral de protection de biotope sur les alaises de la Barroche sur les communes de Fraroz et Arsure-Arsurette.

Dans ce périmètre, est interdit pendant la période de reproduction (du 15/02 au 01/07) :

- Le survol à moins de 150 m des parois rocheuses part tout aéronef, y compris engins volant téléguidé
- La pratique de l'escalade, y compris la descente en rappel
- Les activités de canyoning et de spéléologie
- La pratique de toute activité bruyantes (motorisation, sonorisation)

Merci d'éviter le secteur pour permettre la reproduction des espèces.

APPB CORNICHES CALCAIRES - ROCHER DE LA BAUME DE CHATELNEUF

Période de sensibilité : Février, Mars, Avril, Mai, Juin

Contact : LPO BFC - DT Franche-Comté
Mail : franche-comte@lpo.fr
Tel : 03 81 50 43 10
Site : www.bfc.lpo.fr

FR3800859 - Corniches calcaires du département du Jura

Espèces concernées : Faucon pèlerin, Hibou grand-duc, Tichodrome échelette, Harle bièvre, Grand Corbeau, Choucas des tours, Faucon crécerelle, Martinet à ventre blanc, Hirondelle des rochers et Hirondelle de fenêtre.

Afin de garantir l'équilibre biologique des milieux nécessaires à la reproduction, l'alimentation, le repos et la survie de l'espèce concernée, il est instauré un arrêté préfectoral de protection de biotope sur le Rocher de la Baume sur la commune de Chatelneuf.

Dans ce périmètre, est interdit pendant la période de reproduction (du 15/02 au 01/07) :

- Le survol à moins de 150 m des parois rocheuses part tout aéronef, y compris engins volant téléguidé
- La pratique de l'escalade, y compris la descente en rappel
- Les activités de canyoning et de spéléologie
- La pratique de toute activité bruyantes (motorisation, sonorisation)

Merci d'éviter le secteur pour permettre la reproduction des espèces.

APPB CORNICHES CALCAIRES - ROCHER DES COMMERES

Période de sensibilité : Février, Mars, Avril, Mai, Juin

Contact : LPO BFC - DT Franche-Comté
Mail : franche-comte@lpo.fr
Tel : 03 81 50 43 10
Site : www.bfc.lpo.fr

FR3800859 - Corniches calcaires du département du Jura

Espèces concernées : Faucon pèlerin, Hibou grand-duc, Tichodrome échelette, Harle bièvre, Grand Corbeau, Choucas des tours, Faucon crécerelle, Martinet à ventre blanc, Hirondelle des rochers et Hirondelle de fenêtre.

Afin de garantir l'équilibre biologique des milieux nécessaires à la reproduction, l'alimentation, le repos et la survie de l'espèce concernée, il est instauré un arrêté préfectoral de protection de biotope sur le Rocher des Commères sur la commune de Sirod.

Dans ce périmètre, est interdit pendant la période de reproduction (du 15/02 au 01/07) :

- Le survol à moins de 150 m des parois rocheuses part tout aéronef, y compris engins volant téléguidé
- La pratique de l'escalade, y compris la descente en rappel
- Les activités de canyoning et de spéléologie
- La pratique de toute activité bruyantes (motorisation, sonorisation)

Merci d'éviter le secteur pour permettre la reproduction des espèces.

APPB CORNICHES CALCAIRES - ROCHES GRAVIERS

Période de sensibilité : Février, Mars, Avril, Mai, Juin

Contact : LPO BFC - DT Franche-Comté
Mail : franche-comte@lpo.fr
Tel : 03 81 50 43 10
Site : www.bfc.lpo.fr

FR3800859 - Corniches calcaires du département du Jura

Espèces concernées : Faucon pèlerin, Hibou grand-duc, Tichodrome échelette, Harle bièvre, Grand Corbeau, Choucas des tours, Faucon crécerelle, Martinet à ventre blanc, Hirondelle des rochers et Hirondelle de fenêtre.

Afin de garantir l'équilibre biologique des milieux nécessaires à la reproduction, l'alimentation, le repos et la survie de l'espèce concernée, il est instauré un arrêté préfectoral de protection de biotope sur les Roches Graviers sur les communes de Sirod et de Bourg-de-Sirod.

Dans ce périmètre, est interdit pendant la période de reproduction (du 15/02 au 01/07) :

- Le survol à moins de 150 m des parois rocheuses part tout aéronef, y compris engins volant téléguidé
- La pratique de l'escalade, y compris la descente en rappel
- Les activités de canyoning et de spéléologie
- La pratique de toute activité bruyantes (motorisation, sonorisation)

Merci d'éviter le secteur pour permettre la reproduction des espèces.

APPB CORNICHES CALCAIRES - ROCHER GAILLARD

Période de sensibilité : Février, Mars, Avril, Mai, Juin

Contact : LPO BFC - DT Franche-Comté
Mail : franche-comte@lpo.fr
Tel : 03 81 50 43 10
Site : www.bfc.lpo.fr

FR3800859 - Corniches calcaires du département du Jura

Espèces concernées : Faucon pèlerin, Hibou grand-duc, Tichodrome échelette, Harle bièvre, Grand Corbeau, Choucas des tours, Faucon crécerelle, Martinet à ventre blanc, Hirondelle des rochers et Hirondelle de fenêtre.

Afin de garantir l'équilibre biologique des milieux nécessaires à la reproduction, l'alimentation, le repos et la survie de l'espèce concernée, il est instauré un arrêté préfectoral de protection de biotope sur le Rocher Gaillard sur la commune de Bourg-de-Sirod.

Dans ce périmètre, est interdit pendant la période de reproduction (du 15/02 au 01/07) :

- Le survol à moins de 150 m des parois rocheuses part tout aéronef, y compris engins volant téléguidé
- La pratique de l'escalade, y compris la descente en rappel
- Les activités de canyoning et de spéléologie
- La pratique de toute activité bruyantes (motorisation, sonorisation)

Merci d'éviter le secteur pour permettre la reproduction des espèces.

Lieux de renseignement

Maison du Tourisme Champagnole Nozeroy Jura
3 rue Victor Bérard, 39300 CHAMPAGNOLE

info@cnjtourisme.fr
Tel : 03 84 52 43 67
https://www.cnjtourisme.fr/

Sur votre chemin...

Église et chateau de Chaux-des-Crotenay (A)

Plusieurs fois rénovée ou agrandie depuis le 12ème siècle, et édifiée sur le site d'une ancienne chapelle, l'église, classée monument historique en 1906, abrite de remarquables oeuvres d'art : tour eucharistique et statues.

Sur la colline qui domine la combe où se dresse l'édifice, un château médiéval du 12ème siècle, dit du champs des Mottes, fut détruit en 1691 sous les ordres de Louis XIV après qu'il se soit emparé de la Franche-Comté.

Crédit photo : PNRHJ - F. Jeanparis

Mairie de Chaux-des-Crotenay (B)

Remarquable par son clocher, la mairie date de 1846. L'usage de la cloche, représentant la "voix" de la communauté, a aussi son pendant dans la vie civile. Le clocher républicain, sous la responsabilité du maire ou de l'instituer, sonne l'appel des affouagistes, les conseils municipaux, les dangers d'un incendie...

Cependant les clochers républicains n'ont jamais réellement rivalisé avec ceux des églises, et ils étaient surtout présents lorsque l'église était trop éloignée du centre du village. (PNRHJ - Collection Patrimoine)

Crédit photo : PNRHJ - F. Jeanparis

Les gorges de la Langouette (C)

Source de légendes et d'Histoire, les gorges de la Langouette sont riches de beauté et d'anecdotes à découvrir.

Crédit photo : Jean-Philippe Macchionni

Belvédère de la Roche fendue (D)

Sur les hauteurs de Foncine-le-Haut, le belvédère de la Roche fendue domine la combe du paradis, protégé par un arrêté de protection de biotope en faveur des oiseaux rupestres et des corniches calcaires. Il offre aussi une vision de la spectaculaire érosion d’une couche de marnes grises du ravin des Arboux, réactivée à chaque averse de pluie.

Crédit photo : PNRHJ / Gilles Prost

Foncine-le-Bas (E)

Dans le secteur de Grandvaux-Malvaux, carrefour de routes importantes entre Saint-Claude, Genève, Lons le Saunier, et Besançon, l’image des rouliers et des voituriers a longtemps symbolisé l'ouverture commerciale du teritoire. A Foncine-le-Bas, cette tradition se manifeste par la présence de la voie du tram, entre Clairvaux-les-Lacs et Foncine, qui a entraîné la construction du viaduc des Douanets et d’une petite gare. Ces infrastructures ont représenté une opportunité pour les entreprises locales dont l'implantation étaient liée à l'utilisation de la force motrice de la Saine qui traverse le village à Foncine-le-Bas.

Crédit photo : F.JEANPARIS

La source de la Saine, une source karstique (F)

La Saine ou plus anciennement la «Sène» prend naissance en toute intimité au pied d’un amphithéâtre rocheux sous le versant oriental du massif forestier du Croz Mont. Ses eaux ont parcouru un long trajet souterrain dans des galeries creusées au fil du temps dans le calcaire. Son débit varie, non pas selon les précipitations du jour ou de la veille, mais en fonction de celles tombées plusieurs jours avant sur le massif. Jadis, la source s’écoulait de plus haut dans la faille rocheuse. Aujourd’hui, c’est seulement lors de gros débits, qu’elle réemprunte ses anciennes sorties. Au-dessus de Foncine-le-Bas, les eaux torrentielles et temporaires du Creux des Joyaux, seraient le trop-plein des eaux souterraines de la Saine.

Crédit photo : PNRHJ / Gilles Prost

La Truite fario (G)

La truite fario est un poisson totalement adapté aux rivières jurassiennes, aux eaux fraîches et torrentielles. Elle possède un corps élancé et fusiforme parfaitement adapté à une nage rapide. Elle se nourrit de larves d’insectes aquatiques mais aussi de petits poissons (y compris d’autres truites!) Cette espèce est toutefois très sensible à la qualité de l’eau et à l’artificialisation des cours d’eau, souvent associée à la destruction de frayères, de caches et de zones d’alimentation. Les obstacles au déplacement des truites nuisent également au développement de ses populations.

Crédit photo : PNRHJ / Pierre Durlet

Sentier botanique du Bayard (H)

Ce sentier, ponctué de nombreuses bornes, présente la diversité des plantes locales typiques (gentiane jaune, thym, aubépine …) de ce pâturage sec et rocailleux, et son évolution en fonction de l’activité pastorale.

Crédit photo : PNRHJ / Nina Verjus

Sentier des Gorges de la Langouette (I)

Au départ de l'église, la fée Langouette vous accompagne le long de ce sentier jalonné de panneaux d’interprétation pour percer les secrets de ces mystérieuses cascades et gorges de la Langouette, et admirer au plus près la beauté sauvage de ce canyon creusé par la Saine.

Crédit photo : PNRHJ / Nina Verjus

Seuils et continuité écologique (J)

De nombreux obstacles, seuils ou barrages, ont été construits de longue date dans les cours d’eau pour bénéficier de leur énergie hydraulique. La plupart d’entre eux n’a désormais plus d’usage et perturbe toujours le transport naturel des sédiments de la rivière et le déplacement des poissons. Par l’absence d’entretien, ils font peser des risques importants de déstabilisation des infrastructures voisines. La connaissance du fonctionnement des cours d’eau s’est aussi fortement améliorée, incitant les gestionnaires à tendre vers un fonctionnement plus naturel des cours d’eau en aménageant ou démontant les seuils inutilisés.

Crédit photo : PNRHJ / Bertrand Devillers

Cascade du bief de la Ruine (K)

Jaillissant d’une source à plus de 1000 mètres d’altitude, uniquement après de fortes pluies, la cascade du Bief de la Ruine vous réserve un spectacle harmonieux entre l’œuvre de l’Homme et de la nature. Le viaduc oriente le regard vers la danse de l’eau sur la pierre, qui s’insinue naturellement entre les piles du pont.

Crédit photo : PNRHJ / Christian Bruneel

Belvédère du Couillou (L)

Le belvédère offre une vue panoramique à 180 ° sur le lac à la Dame, la combe d’Entre-Deux-Monts, les Gorges de Malvaux et la côte Poutin, en surplombant le village des Planches-en-Montagne et le hameau de Nevreaux.

Crédit photo : PNRHJ / Nina Verjus

La Gélinotte des bois, un oiseau discret (M)

La gélinotte des bois fait partie de la même famille que le grand tétras. Autrefois présente dans toutes les forêts du Jura, elle ne survit actuellement qu’au-delà de 600 mètres d’altitude. La gélinotte recherche, dans un territoire variant de 10 ha à 50 ha, une mosaïque de milieux sous forme de patchwork avec des zones herbeuses et un sous-étage arbustif dense et touffu, qui lui permet à la fois de s’alimenter (chatons, bourgeons, aubépine, framboises…), de nourrir ses poussins et de se protéger de ses prédateurs (martre, renard, …). Chanceux celui qui pourra la rencontrer tant elle est discrète.

Crédit photo : GTJ / Jean-Lou Zimmermann

Vue sur un val jurassien (N)

"*Suite à l'épidémie de peste de 1349, les Sires de Chateauvillain (du village de Sirod) favorisèrent l'installation de trente chefs de famille originaire de Suisse, du Bugey et de la Savoie. Ils leur concédèrent des terres çà et là au gré du val. La dispersion extrême, dans ce paysage, des hameaux et des maisons isolées est le fruit de cette décision seigneurale*."(CPIE du Haut-Doubs) Depuis ce point de vue, apprenez d'autres histoires inscrites dans ce paysage et contées par un panneau d'interprétation.

Crédit photo : PNRHJ - F. Jeanparis